



➤ 16. Paix, justice et institutions efficaces

Les enjeux :

À quoi sert la participation citoyenne ?

DOCUMENT

Concevoir une démarche de participation citoyenne » (2024) - Extrait

À quoi sert la participation citoyenne ?

Du point de vue du citoyen, participer à une concertation c'est **apporter son regard et son expérience sur un sujet, exprimer et confronter ses convictions, construire un diagnostic partagé et des solutions communes.**

Chaque citoyen est concerné par les politiques publiques, qu'elles portent sur la santé, la sécurité, l'éducation, le travail, l'alimentation... ou tout autre sujet ayant un impact sur la vie quotidienne. Sans être spécialiste des questions en débat, chacun peut expliquer ce qui lui semble nécessaire ou souhaitable.

Les démarches de participation citoyenne permettent de **susciter des échanges et des débats.** Pour cela, elles s'appuient sur la mise à disposition d'**informations plurielles et contradictoires sur le thème de la concertation pour permettre aux citoyens de prendre connaissance des différentes positions d'experts sur le sujet, avant d'en débattre ensemble.**

Grâce à ces informations ou avec l'appui d'experts, **chacun peut proposer des solutions nouvelles ou suggérer des changements.**

Du point de vue de l'organisateur, **les actions et politiques publiques auxquelles les citoyens sont associés gagnent en pertinence, en efficacité et en légitimité.** L'association des citoyens permet ainsi de :

- mettre en discussion les objectifs et les finalités d'une politique publique ;
- réformer autrement en partant des dysfonctionnements constatés, vécus ou ressentis des citoyens ;
- donner à voir la complexité des décisions et inviter les citoyens à prendre une posture non pas individuelle mais collective.

Extrait du guide réalisé par la Direction interministérielle de la transformation publique « Concevoir une démarche de participation citoyenne » (2024) (page 2), téléchargeable sur le site modernisation.gouv.fr.